

05/12/2024

Censure du gouvernement : un sentiment d'inachevé

Le GART prend acte de la volonté d'une majorité de l'Assemblée nationale de censurer le gouvernement dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale.

La démission du Premier ministre, Michel Barnier, entraîne celle de François Durovray, ministre délégué chargé des Transports, que le GART tient à remercier pour son engagement et son écoute durant ces deux derniers mois.

François Durovray a ouvert plusieurs chantiers que le GART souhaite voir poursuivis. De son engagement en faveur des cars express à des avancées en faveur du financement des mobilités du quotidien, en passant par une plus forte contribution du transport aérien et maritime à l'effort de transition écologique et énergétique, le ministre n'a pas ménagé ses efforts même s'il n'a pas toujours été suivi par le Premier ministre et Bercy quant à ses propositions sur le financement des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Les élus du GART demandent ainsi plus que jamais le respect des engagements qui avaient été pris quant au Plan Vélo et s'opposent aux réductions des ressources affectées à l'AFIT.

Si François Durovray ne devait pas poursuivre sa mission dans le prochain gouvernement, le GART espère que le prochain ministre aura la même volonté forte de doter les AOM locales et régionales d'outils de financement et de gouvernance adaptés et pérennes pour concilier au mieux mobilité et aménagement du territoire.

Cette période d'instabilité est préjudiciable à la transition écologique et énergétique que nous impose le changement climatique dont les conséquences se mesurent chaque jour : catastrophes naturelles aux effets dévastateurs, infrastructures routières et ferroviaires altérées par les aléas climatiques... Le GART veut croire qu'il est encore temps et appelle les hommes et les femmes politiques à ouvrir un dialogue immédiat et constructif pour que prime enfin l'intérêt supérieur de la Nation et c'est dans cet esprit que nous en appelons au maintien de la Conférence sur le financement de la mobilité et de ses infrastructures qui devait s'ouvrir en février 2025.

C'est ce travail de concertation et de respect de toutes les sensibilités qui est mené au sein des associations de collectivités locales en général, et du GART en particulier. Il doit en être de même au sommet de l'État.

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org